



COURS HEBDOMADAIRES GECKO 2021-2022

Informations générales

1 Définition

Les présentes conditions générales traitent des **cours hebdomadaires**, donnés de façon régulière durant toute l'année pour des élèves répartis en groupes selon leur âge, niveau et capacité.

2 Encadrement

L'encadrement est assuré par des moniteurs d'escalade brevetés Jeunesse+Sport et/ou CIME. Ceux-ci s'engagent à conduire le cours dans les meilleures conditions de sécurité, selon les capacités des élèves et en bonne entente avec les autres utilisateurs de la salle d'escalade.

3 Durée et organisation des cours

Les cours d'escalade ont lieu durant la période scolaire vaudoise, d'août à fin juin.

L'année 2021-2022 des cours est divisée en **4 sessions**.

Chaque session comprend **9 cours + 1 sortie**.

Session	Date
1	du lundi 23.08.21 au vendredi 05.11.21
2	du lundi 08.11.21 au vendredi 21.01.22
3	du lundi 24.01.22 au vendredi 01.04.22
4	du lundi 04.04.22 au vendredi 24.06.22

Le **calendrier des cours 2021-2022**, disponible sur notre site, présente la liste complète des sessions, des jours sans cours et des sorties.

4 Niveaux

Les cours d'escalade sont organisés en niveaux.

Un élève débutant devra s'inscrire dans un cours de niveau 1.

Niveau	Compétences <i>minimales</i> du niveau
1	Débutant - Aucun pré-requis
2	Bases de l'escalade en moulinette
3	Escalade en moulinette maîtrisée (CB1)
4	Escalade en tête maîtrisée (CB2)
5	Perfectionnement et progression

5 Frais de cours

Les frais de cours comprennent 3 parties : les frais d'inscription, le prix du cours et la location de matériel. Un cours d'intégration est demandé pour une inscription en cours d'année.

Prix indiqués en CHF

A	Frais d'inscription annuels	50.-	payable 1 x par an à l'inscription, T-shirt inclus
----------	------------------------------------	-------------	---

B	Cours hebdomadaires - Groupes	Prix du cours (entrées à la salle comprises*)	payable par session (donc 4x pour une année complète)
	Petits Lézards (5-8 ans)	235.-	
	Guépards (7-11 ans)	243.-	
	Caméléons (10-14 ans)	251.-	
	Varappeurs (13-18 ans)	268.-	
	Adultes tarif étudiant	355.-	
	Adultes	413.-	
	« Mamans »	290.-	
	T-Team (8-11 ans)	263.-	
	Gecko-Team 1 (11-15 ans)	460.- + abonnement annuel	<i>2 séances/semaine de 2h00</i>
	Gecko-Team 2 (11-15 ans)	360.- + abonnement annuel	<i>2 séances/semaine de 1h30</i>

*Les élèves possédant un **abonnement à la salle**, valable pour toute la session, bénéficient d'une **réduction de 30 % sur le prix du cours.**

C	Location de matériel	Cours Petits Lézards/ Guépards	Autres cours	payable par session (donc 4x pour une année complète)
	Chaussons	25.-	30.-	
	Baudrier, y.c. mousqueton et assureur	25.-	30.-	

D	Cours ponctuels		payable à la réception, pour 1 cours
	Cours d'intégration	75.-	cours privé, durée 1h, moniteur, entrée et matériel compris

Un **rabais de fratrie de 5%** est accordé sur le prix du cours et la location de matériel à partir de 2 membres de la même famille inscrits aux cours, **10%** à partir de 3 membres.

6 Equipement personnel

6.1 Matériel personnel

L'élève d'un cours doit disposer d'un baudrier, d'un dispositif d'assurage à freinage assisté (p.ex. Smart, Megajul, etc.) avec mousqueton compatible (y.c. sécurité anti-retournement) et de chaussons d'escalade. Ce matériel doit être en bon état, selon les normes en vigueur. Le moniteur se réserve le droit de refuser un matériel inadéquat.

Ces articles peuvent être loués (voir § suivant) ou achetés au magasin Gecko (10% de rabais pour les élèves des cours hebdomadaires).

6.2 Location de matériel

Le matériel personnel requis peut être loué auprès de Gecko Escalade. La location est valable pour une session. Le contrat de location se renouvelle tacitement de session en session, excepté si le matériel est rendu pour la fin d'une session.

Le matériel doit être rendu lors du dernier jour des cours hebdomadaires, même si l'élève poursuit les cours l'année suivante. A défaut, la location sera facturée pour juillet et août.

L'élève est responsable en tout temps de son matériel loué. En cas de perte ou de détérioration due à une utilisation inappropriée, ce matériel sera facturé au prix coûtant.

6.3 T-shirt

Durant les cours, les élèves portent le T-shirt Gecko reçu en début d'année, afin que le moniteur puisse les repérer plus facilement dans la salle. Les élèves peuvent acheter un 2^e T-shirt, ou doivent le remplacer en cas de perte, au prix préférentiel de 20.-.

7 Compétitions pour T-Team et Gecko-Team

Gecko Escalade assure un encadrement aux élèves des T-Team et Gecko-Team qui souhaitent participer à des compétitions. 4 compétitions par an sont proposées.

L'inscription sur le site www.climbmania.ch est réalisée par le participant et à sa charge. Les élèves inscrits doivent s'annoncer auprès de leur moniteur. Le transport au lieu de compétition est assuré par les parents. Afin de garantir une organisation idéale et pour des raisons de sécurité, le moniteur peut solliciter la présence et l'aide des parents.

8 Dispositions administratives (les conditions générales sur le site internet font foi)

8.1 Inscription

L'inscription est annuelle, valable d'août à fin juin. Elle se renouvelle tacitement de session en session.

8.2 Acceptation de l'inscription

L'inscription à un cours est acceptée dans la limite des places disponibles. L'ordre d'arrivée des inscriptions à l'administration de Gecko Escalade fait foi. En cas de cours complet, il est possible de s'inscrire sur une liste d'attente. Il est conseillé d'indiquer sur le formulaire d'inscription le plus de choix possibles pour des cours différents.

8.3 Démarrage d'un cours

Les cours ne démarrent qu'avec un effectif minimum. Gecko Escalade se réserve le droit d'annuler un cours en cas d'inscriptions insuffisantes.

8.4 Paiement du cours

La facturation a lieu avant chaque session, payable avant le début des cours.

8.5 Inscription durant l'année

L'inscription d'un nouvel élève durant l'année, qu'il soit débutant ou non, nécessite de suivre un **cours d'intégration** d'une heure avec un moniteur (cours facturé séparément). Gecko Escalade décide si le candidat peut intégrer le cours ou non.

8.6 Annulation de l'inscription

Une fois le formulaire remis à l'administration et l'inscription acceptée par Gecko Escalade, si l'élève renonce à commencer les cours, des frais d'annulation sont dus (voir conditions générales).

8.7 Résiliation

La résiliation des cours doit être communiquée par écrit, **au plus tard 15 jours avant la fin d'une session**, pour la session suivante.

8.8 Absences

Les cours manqués ne sont pas rattrapés. En cas d'absence prolongée, à partir de la 4^e semaine et sur présentation d'un certificat médical, les cours perdus restants sont crédités sur la prochaine facture ou compensés par des bons d'achat Gecko.

8.9 Problème médical/de santé

Tout problème significatif nécessaire d'être porté à la connaissance du moniteur doit être mentionné sur la fiche d'inscription sous remarques ou communiqué à Gecko Escalade durant l'année.

8.10 Assurance

Chaque élève doit être en possession d'une assurance accident adéquate, à savoir n'excluant pas la pratique de l'escalade sportive.

8.11 Parents/accompagnants

Les parents ou accompagnants des élèves peuvent venir les admirer mais doivent rester à l'étage du restaurant. Si les parents souhaitent grimper ou les frères et sœurs jouer dans les espaces enfants de la salle d'escalade, ils sont priés de s'acquitter d'une entrée et de ne pas intervenir dans les cours.

8.12 Exclusion

En cas de problème, Gecko Escalade se réserve le droit d'exclure un élève du cours. L'exclusion d'un élève ne donne droit à aucun remboursement.

8.13 Droit à l'image

Durant les cours, des photos ou des films peuvent être réalisés et utilisés par Gecko à des fins de formation ou publicitaires. Les personnes souhaitant restreindre l'utilisation d'images doivent le faire savoir par écrit à Gecko Escalade, avant le début des cours.

8.14 Coordonnées

Gecko Escalade peut partager les coordonnées des élèves avec d'autres à des fins de co-voiturage pour les sorties et les cours. Les personnes ne souhaitant pas que leurs coordonnées soient transmises doivent le faire savoir par écrit à Gecko Escalade Sàrl.

8.15 Protection des données

Gecko escalade Sàrl garantit une gestion confidentielle des données des élèves. La transmission de ces données à des tiers est exclue.

8.16 Cessation d'activité et circonstance exceptionnelle

En cas de cessation d'activité ou de circonstance exceptionnelle empêchant l'exercice de son activité, Gecko escalade Sàrl n'est pas tenu de remplacer ni de rembourser les abonnements et les cours payés.

Gecko escalade Sàrl, Sottens, le 31.05.2021